

(19)



(11)

**EP 1 549 560 B1**

(12)

**FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

(45) Date de publication et mention de la délivrance du brevet:  
**18.07.2007 Bulletin 2007/29**

(21) Numéro de dépôt: **03752823.9**

(22) Date de dépôt: **16.05.2003**

(51) Int Cl.:  
**B65D 75/00<sup>(2006.01)</sup> B65D 33/02<sup>(2006.01)</sup>**

(86) Numéro de dépôt international:  
**PCT/FR2003/001489**

(87) Numéro de publication internationale:  
**WO 2003/097479 (27.11.2003 Gazette 2003/48)**

(54) **EMBALLAGE DE PRESENTATION**

PRÄSENTATIONSVERPACKUNG

DISPLAY PACKAGE

(84) Etats contractants désignés:  
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HU IE IT LI LU MC NL PT RO SE SI SK TR**

(30) Priorité: **16.05.2002 FR 0206045**

(43) Date de publication de la demande:  
**06.07.2005 Bulletin 2005/27**

(73) Titulaire: **Cristalid**  
**01700 Neyron (FR)**

(72) Inventeur: **PERBET, Muriel**  
**F-01700 Neyron (FR)**

(74) Mandataire: **Schmitt, John**  
**Roosevelt Consultants,**  
**109, rue Sully,**  
**BP 6138**  
**69466 Lyon Cédex 06 (FR)**

(56) Documents cités:  
**DE-U- 9 101 966** **FR-A- 2 645 505**  
**GB-A- 651 638** **GB-A- 714 123**  
**US-A- 3 700 018** **US-A- 4 978 025**  
**US-B1- 6 231 237**

**EP 1 549 560 B1**

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen, toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

## Description

**[0001]** La présente invention est relative à un emballage de présentation pour le conditionnement d'un objet de forme quelconque et plus particulièrement à un emballage de présentation et son dispositif de conformation du volume interne.

**[0002]** On connaît toutes sortes d'emballage de formes différentes pour le conditionnement d'objets ou de produits de volumes différents.

**[0003]** Généralement, ces emballages reproduisent les contours de l'objet à conditionner car l'une des feuilles formant le blister est surmoulée autour de ce dernier ou sur un moule.

**[0004]** On connaît d'après le brevet GB 714 123 un emballage comportant une enveloppe constituée d'une seule feuille fermée à sa base par un socle qui peut être collé au niveau de la périphérie interne de ladite enveloppe.

**[0005]** On connaît d'après le brevet US 3 700 018 un emballage comportant une enveloppe constituée de deux feuilles assemblées l'une à l'autre et fermées à leurs bases par un socle de conformation recevant le produit à conditionner.

**[0006]** Ce genre d'emballage nécessite une chaîne de production importante et coûteuse pour réaliser le conditionnement des produits.

**[0007]** L'emballage de présentation suivant la présente invention a pour objet d'être simple d'utilisation et d'éviter la mise en place d'une structure industrielle importante.

**[0008]** En effet, la mise en place de l'emballage, sa conformation et sa fermeture peuvent être réalisés manuellement avec une très grande facilité du fait de la structure des différents éléments utilisés.

**[0009]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte une enveloppe et un dispositif de conformation permettant d'une part de déterminer le volume interne de ladite enveloppe et d'autre part de fermer au moins l'une des extrémités de l'enveloppe, ledit dispositif de conformation présentant un logement pour la réception de l'objet à conditionner.

**[0010]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte une l'enveloppe qui est formée d'au moins deux feuilles assemblées l'une à l'autre sur au moins deux bords afin de délimiter au moins une entrée.

**[0011]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte une enveloppe dont l'une au moins des feuilles présente une double paroi délimitant un espace pour l'introduction d'une étiquette imprimée.

**[0012]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte une enveloppe dont les feuilles comportent, à l'opposé de l'entrée, une découpe de forme quelconque permettant l'accrochage de l'emballage.

**[0013]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte une enveloppe constituée de deux feuilles qui sont assemblées sur leurs bords de plus gran-

des longueurs afin de déterminer dans sa partie supérieure et inférieure une entrée.

**[0014]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte un dispositif de conformation qui est constitué d'un socle présentant un fond à partir duquel s'étend, suivant une direction sensiblement perpendiculaire, un bord.

**[0015]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte un dispositif de conformation qui est constitué d'un socle qui comprend le logement présentant la forme d'une empreinte dont le profil est semblable à celui du produit à conditionner.

**[0016]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte un dispositif de conformation qui est constitué d'une plaquette présentant une découpe en forme de U afin de délimiter une languette centrale et d'un support comportant un fond à partir duquel s'étendent verticalement des bords à profil conique, ledit profil de la plaquette et du support permettant de déterminer le logement pour la réception de l'objet à conditionner.

**[0017]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte une plaquette présentant un profil sensiblement rectangulaire de dimensions externes inférieures à celles internes de l'enveloppe.

**[0018]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte une plaquette dont la découpe en forme de U présente sur ses bords verticaux des épaulements et des angles à profil arrondis.

**[0019]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte une languette centrale qui présente sur sa face une découpe correspondant au profil externe du produit à conditionner pour permettre son calage à l'intérieur de l'emballage.

**[0020]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte une plaquette présentant dans sa partie supérieure un évidement qui est délimité latéralement par des bords percés respectivement d'un trou pour la fixation de ladite plaquette à l'intérieur de l'enveloppe.

**[0021]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte un support comprenant un fond, à partir duquel s'étendent verticalement des bords à profil conique dont chaque partie libre et extrême présente une échancrure.

**[0022]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte un support comprenant au niveau de la jonction entre les bords verticaux et le fond des découpes de forme complémentaire à celle des angles de la découpe en forme de U de la plaquette.

**[0023]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte un dispositif de conformation qui est constitué d'une plaquette présentant une découpe centrale de forme sensiblement rectangulaire afin de délimiter un évidement central et d'un support comportant un fond à partir duquel s'étendent verticalement des bords à profil conique, ledit profil de la plaquette et du support permettant de déterminer un logement pour la réception de l'objet à conditionner.

**[0024]** L'emballage de présentation suivant la présen-

te invention comporte un dispositif de conformation qui est constitué d'une plaquette présentant une découpe centrale de forme sensiblement rectangulaire afin de délimiter un évidement central et d'un support qui est formé d'un fond et d'un plafond relié entre eux par des bords verticaux.

**[0025]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte une plaquette dont la découpe formant l'évidement central présente sur ses bords verticaux des épaulements opposés et des angles à profil arrondi.

**[0026]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte une plaquette comprenant dans sa partie supérieure et au-dessus de l'évidement central une découpe, de forme quelconque, permettant l'accrochage de l'emballage.

**[0027]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte un support présentant, au niveau de la jonction entre les bords verticaux et le fond et entre les bords verticaux et le plafond, des découpes de formes complémentaires à celles des angles de la découpe centrale de la plaquette.

**[0028]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte un support dont les bords verticaux sont percés respectivement d'un trou qui coopère lors du montage avec les épaulements correspondant de la découpe centrale de la plaquette.

**[0029]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte une plaquette présentant un profil sensiblement rectangulaire de dimensions externes inférieures à celles de l'enveloppe.

**[0030]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte un dispositif de conformation qui est constitué d'une coque composant une face plane présentant un profil sensiblement rectangulaire et le logement de forme quelconque se raccordant à la face plane pour la réception de l'objet à conditionner.

**[0031]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte un logement comportant un fond horizontal à partir duquel s'étendent verticalement des bords opposés à profil conique, et un voile vertical fermant ledit logement.

**[0032]** L'emballage de présentation suivant la présente invention comporte une coque qui est réalisée dans une matière plastique moulée.

**[0033]** La description qui va suivre en regard des dessins annexés, donnés à titre d'exemples non limitatifs, permettra de mieux comprendre l'invention, les caractéristiques qu'elle présente et les avantages qu'elle est susceptible de procurer :

Figures 1 et 2 sont des vues en perspective illustrant un emballage de présentation et son dispositif de conformation suivant la présente invention.

Figures 3 et 4 sont des vues en perspective montrant une première variante d'un emballage de présentation et son dispositif de conformation suivant la pré-

sente invention.

Figures 5 et 6 sont des vues en perspective représentant une seconde variante d'un emballage de présentation et son dispositif de conformation suivant la présente invention.

Figures 7 et 8 sont des vues en perspective illustrant une troisième variante d'un emballage de présentation et son dispositif de conformation suivant la présente invention.

Figures 9 et 10 sont des vues en perspective illustrant une quatrième variante d'un emballage de présentation et son dispositif de conformation suivant la présente invention.

**[0034]** On a montré en figures 1 et 2 un emballage de présentation 1 qui est constitué d'une enveloppe 2 dont le volume interne est déterminé par la mise en place d'un dispositif de conformation 3.

**[0035]** L'enveloppe 2 est réalisée, par exemple, dans des feuilles 4, 5 en matière plastique ou non, imprimable ou non, opaque, translucide ou transparente.

**[0036]** L'enveloppe 2 est constituée d'une première feuille ou film 4 formant, par exemple, le fond de l'emballage 1 et d'une seconde feuille ou film 5 solidaire de la première sur au moins deux de ses bords de plus grande longueur.

**[0037]** Dans un premier exemple de réalisation, l'enveloppe 2 est formée de deux feuilles 4 et 5 qui sont assemblées l'une à l'autre sur au moins trois bords afin de délimiter une entrée 6 permettant la mise en place de l'objet à conditionner.

**[0038]** L'enveloppe 2, suivant sa configuration, peut présenter des bords 7, 8 de plus grande longueur qui sont prévus parallèles ou non l'un par rapport à l'autre.

**[0039]** Les feuilles 4 et 5 comportent à l'opposé de l'entrée 6 une découpe 9, de forme quelconque, permettant l'accrochage de l'emballage 1 sur un portique de présentation non représenté.

**[0040]** Le dispositif de conformation 3 est constitué d'un socle 10 réalisé soit en matière plastique, soit en carton soit dans une matière imprimable ou non, soit dans une matière opaque, translucide ou non, soit dans une matière identique à celle des feuilles 4,5 formant l'enveloppe 2.

**[0041]** Le socle 10 présente un fond 12 à profil légèrement oblong à partir duquel s'étend, suivant une direction sensiblement perpendiculaire, un bord 11.

**[0042]** Le socle 10 peut présenter une forme quelconque selon le profil que l'on souhaite donner à l'emballage 1.

**[0043]** Egalement, le socle 10 est conformé pour comporter un logement E présentant la forme d'une empreinte dont le profil est semblable à celui du produit à conditionner.

**[0044]** La conformation de l'emballage 1 suivant la pré-

sente invention est, par exemple, obtenue de la manière suivante :

- ❖ Appuyer ou tirer sur les bords 7 et 8 de l'enveloppe 2 pour écarter les feuilles 4 et 5 l'une de l'autre afin d'ouvrir l'entrée 6,
- ❖ Maintenir les feuilles 4, 5 écartées l'une de l'autre et introduire par l'entrée 6 l'objet à conditionner à l'intérieur de l'enveloppe 2,
- ❖ Mettre en place le socle 10 entre les feuilles 4 et 5 pour conformer et maintenir le volume interne de l'emballage 1,
- ❖ Fixer le bord 11 du socle 10 aux feuilles 4 et 5 pour fermer l'entrée 6 de l'enveloppe 2.

**[0045]** On constate que le profil du socle 10 détermine le volume et la conformation de l'emballage 1.

**[0046]** Le fond 12 du socle 10 permet de constituer une face d'appui et de retenue à l'objet enfermé à l'intérieur de l'emballage 1.

**[0047]** Avant, la mise en place du produit à l'intérieur de l'enveloppe 2, il peut être introduit un fond constitué d'une étiquette imprimée et découpée ou non en son milieu pour la visualisation du produit de part et d'autre de l'emballage 1.

**[0048]** On a représenté en figures 3 et 4, une première variante de l'emballage 1 en ce qui concerne plus particulièrement le profil et la réalisation du dispositif de conformation 3.

**[0049]** L'enveloppe 2 est identique à celle décrite précédemment en figures 1 et 2.

**[0050]** Le dispositif de conformation 3 est constitué d'une plaquette 13 et d'un support 14 réalisés soit en matière plastique, soit en carton soit dans une matière imprimable ou non, soit dans une matière translucide ou non, soit dans une matière identique à celle des feuilles 4,5 formant l'enveloppe 2.

**[0051]** La plaquette 13 présente un profil sensiblement rectangulaire de dimensions externes inférieures à celles internes de l'enveloppe 2.

**[0052]** La plaquette 13 présente une découpe 15 en forme de U délimitant une languette centrale 16 formant une surface imprimable pour constituer par exemple le fond de l'emballage 1.

**[0053]** La languette centrale 16 peut présenter sur sa face une découpe correspondant au profil externe du produit à conditionner pour permettre son calage à l'intérieur de l'emballage 1.

**[0054]** La découpe 15 présente sur ses bords verticaux des épaulements opposés 17 et des angles 18 à profil arrondi au niveau de la jonction des bords verticaux avec la base du U.

**[0055]** La plaquette 13 présente dans sa partie supérieure un évidement 19 pour le passage de la découpe 9 de l'enveloppe 2. L'évidement 19 est délimité latéralement par des bords 20 percés respectivement d'un trou 21 permettant la retenue de la plaquette 13 à l'intérieur de l'enveloppe 2.

**[0056]** Le support 14 comporte un fond 22 à partir duquel s'étendent verticalement des bords 23 à profil conique dont chaque partie libre et extrême présente une échancrure 24 coopérant lors du montage du dispositif de conformation avec l'épaulement de la découpe 15 de la plaquette 13.

**[0057]** Le support 14 présente, au niveau de la jonction entre les bords verticaux 23 et le fond 22, des découpes 25 de forme complémentaire à celle des angles 18 de la découpe 15 de la plaquette 13.

**[0058]** Le profil de la plaquette 13 et du support 14 permet de déterminer un logement E pour la réception de l'objet à conditionner.

**[0059]** La conformation de l'emballage 1 suivant la présente invention est obtenue de la manière suivante :

- ❖ Agencer le dispositif de conformation 3 en assemblant le support 14 sur la plaquette 13 de manière que le fond 22 vienne prendre appui sur la base du U de la découpe 15 et que les échancrures 24 des bords 23 coopèrent avec les épaulements 17 correspondants,

- ❖ Placer l'objet à conditionner dans le logement E et plus particulièrement sur le fond 22 du support 14 pour qu'il soit en appui sur la languette 16 de la plaquette 13,

- ❖ Appuyer ou tirer sur les bords 7 et 8 de l'enveloppe 2 pour écarter les feuilles 4 et 5 l'une de l'autre afin d'ouvrir l'entrée 6,

- ❖ Maintenir les feuilles 4, 5 écartées l'une de l'autre et introduire par l'entrée 6 la plaquette 13 solidaire du support 14 à l'intérieur de l'enveloppe 2,

- ❖ Fixer la plaquette 13 aux feuilles 4 et 5 pour fermer l'entrée 6 et maintenir la conformation de l'enveloppe 2.

**[0060]** On constate que le profil du support 14 muni de son fond 22 et de ses bords 23 détermine le volume et la conformation de l'emballage 1.

**[0061]** On a représenté en figures 5 et 6, une seconde variante de l'emballage 1 en ce qui concerne plus particulièrement le profil et la réalisation du dispositif de conformation 3.

**[0062]** L'enveloppe 2 est identique à celle décrite précédemment en figures 1 et 2.

**[0063]** Le dispositif de conformation 3 est semblable à celui décrit en figures 3 et 4 en ce qui concerne le profil de la plaquette 13 et du support 14.

**[0064]** La plaquette 13 se distingue uniquement de celle décrite en figures 3 et 4 en ce que la languette 16 a été supprimée pour constituer un évidement central 26 permettant une visibilité de l'objet conditionné sur tout le pourtour de l'emballage 1. Le profil de la plaquette 13 et du support 14 permet de déterminer un logement E pour la réception de l'objet à conditionner.

**[0065]** La mise en oeuvre de l'emballage 1 est identique à celle décrite précédemment en figures 3 et 4.

**[0066]** On a représenté en figures 7 et 8, une troisième

variante de l'emballage 1 en ce qui concerne plus particulièrement le profil et la réalisation de l'enveloppe 2 et du dispositif de conformation 3.

**[0067]** L'enveloppe 2 est constituée de deux feuilles 4 et 5 qui sont uniquement assemblées sur leurs bords de plus grandes longueurs 7 et 8 afin de déterminer dans la partie supérieure et inférieure une entrée 6.

**[0068]** Le dispositif de conformation 3 est formé d'une plaquette 27 et d'un support 28 réalisés soit en matière plastique, soit en carton soit dans une matière imprimable ou non, soit dans une matière translucide ou non, soit dans une matière identique à celle des feuilles 4,5 formant l'enveloppe 2.

**[0069]** La plaquette 27 présente un profil sensiblement rectangulaire de dimensions externes inférieures à celles de l'enveloppe 2.

**[0070]** La plaquette 27 présente une découpe centrale 29 de forme sensiblement rectangulaire et un évidement central 30 permettant une visibilité de l'objet conditionné sur tout le pourtour de l'emballage 1.

**[0071]** La découpe 29 formant l'évidement central 30 présente sur ses bords verticaux des épaulements opposés 31 et des angles 32 à profils arrondis.

**[0072]** La plaquette 27 comporte dans sa partie supérieure et au-dessus de l'évidement 30 une découpe 33 de forme quelconque, permettant l'accrochage de l'emballage 1 sur un portique de présentation non représenté.

**[0073]** L'évidement 30 est traversé par le support 28 qui est constitué d'un fond 34 et d'un plafond 35, reliés entre eux par des bords verticaux 36.

**[0074]** Le support 28 présente au niveau de la jonction entre les bords verticaux 36 et le fond 34 et entre les bords verticaux 36 et le plafond 35 des découpes 37 de forme complémentaire à celle des angles 32 de la découpe 29 de la plaquette 27.

**[0075]** Les bords verticaux 36 du support 28 sont percés respectivement d'un trou 38 qui coopère lors du montage du dispositif de conformation avec les épaulements 31 correspondants de la découpe 29 de la plaquette 27.

**[0076]** Le profil de la plaquette 27 et du support 28 permet de déterminer un logement E pour la réception de l'objet à conditionner.

**[0077]** La conformation de l'emballage 1 suivant la présente invention est obtenue de la manière suivante :

- ❖ Agencer le dispositif de conformation 3 en assemblant le support 28 sur la plaquette 27 de manière que les découpes 37 viennent coopérer avec les angles arrondis 32 de la découpe 29 et que les trous 38 des bords 36 coopèrent avec les épaulements 31 correspondants afin de constituer le logement E pour la réception de l'objet,
- ❖ Placer l'objet à conditionner sur le fond 34 du support 28,
- ❖ Appuyer ou tirer sur les bords 7 et 8 de l'enveloppe 2 pour écarter les feuilles 4 et 5 l'une de l'autre afin d'ouvrir les entrées 6,
- ❖ Maintenir les feuilles 4, 5 écartées l'une de l'autre

et introduire par l'une des entrées 6 la plaquette 27 solidaire du support 28 à l'intérieur de l'enveloppe 2,  
 ❖ Fixer la plaquette 27 aux feuilles 4 et 5 pour fermer les entrées 6 et maintenir la conformation de l'enveloppe 2.

**[0078]** On a représenté en figures 9 et 10, une quatrième variante de l'emballage 1 en ce qui concerne plus particulièrement le profil et la réalisation du dispositif de conformation 3.

**[0079]** L'enveloppe 2 est identique à celle décrite précédemment en figures 1 et 2.

**[0080]** Le dispositif de conformation 3 est constitué d'une coque 40 affectant un profil semblable à celui de la plaquette 13 et du support 14 assemblés selon la première variante de la présente invention (figures 3 et 4).

**[0081]** La coque 40 est réalisée soit en matière plastique moulée, soit en carton soit dans une matière imprimable ou non, soit dans une matière translucide ou non, soit dans une matière identique à celle des feuilles 4,5 formant l'enveloppe 2.

**[0082]** La coque 40 comporte une face plane 41 présentant un profil sensiblement rectangulaire de dimensions externes inférieures à celles internes de l'enveloppe 2.

**[0083]** La coque 40 est conformée pour délimiter une empreinte E de forme quelconque se raccordant à la face plane 41.

**[0084]** Le logement E comporte un fond horizontal 43 à partir duquel s'étendent verticalement des bords opposés 44, 45 à profil conique, et un voile vertical 46 fermant l'empreinte.

**[0085]** Le logement E présente au niveau du fond horizontal 43 un volume plus important que dans sa partie supérieure du fait de la conicité des bords opposés 44, 45.

**[0086]** Le fond horizontal 43 est prévu pour former une base d'appui à l'objet à conditionner à l'intérieur de l'emballage 1.

**[0087]** La coque 40 et plus particulièrement la face plane 41 présente, dans sa partie supérieure, un évidement 47 pour le passage de la découpe 9 de l'enveloppe 2.

**[0088]** L'évidement 47 est délimité latéralement par des bords 48 permettant la fixation de la coque 40 à l'intérieur de l'enveloppe 2 et rendre l'emballage 1 inviolable.

**[0089]** Le profil de la coque 40 permet de déterminer un logement E pour la réception de l'objet à conditionner.

**[0090]** La conformation de l'emballage 1 suivant la présente invention est obtenue de la manière suivante :

- ❖ Placer l'objet à conditionner dans l'empreinte E de la coque 40,
- ❖ Appuyer ou tirer sur les bords 7 et 8 de l'enveloppe 2 pour écarter les feuilles 4 et 5 l'une de l'autre afin d'ouvrir l'entrée 6,
- ❖ Maintenir les feuilles 4, 5 écartées l'une de l'autre et introduire par l'entrée 6 la coque 40 à l'intérieur

de l'enveloppe 2,

❖ Fixer la coque 40 par l'intermédiaire de la paroi plane 41 aux feuilles 4 et 5 pour fermer l'entrée 6 et maintenir la conformation de l'enveloppe 2.

**[0091]** On constate que le profil de la coque 40 obtenu par la paroi plane 41 et le logement E détermine le volume et la conformation de l'emballage 1.

**[0092]** On constate que l'emballage 1 suivant la présente invention est facile d'utilisation dans la mise en place de l'objet à conditionner et du dispositif de conformation.

**[0093]** On note que l'une au moins des feuilles formant l'enveloppe 2 et plus particulièrement celle destinée à réaliser le fond de l'emballage 1 peut être constituée d'une double paroi délimitant un espace pour l'introduction d'une étiquette imprimée.

**[0094]** On remarque que l'enveloppe 2 de l'emballage 1 présente avant conformation des bords 7, 8 qui sont inclinés l'un par rapport à l'autre. On note qu'après l'introduction de l'élément de conformation 3 dans l'enveloppe 2, les bords 7, 8 deviennent sensiblement parallèles l'un par rapport à l'autre.

**[0095]** On note que le logement E de l'élément de conformation 3 pour la réception du produit à conditionner peut être agencé de manière à caler, positionner et orienter un ou plusieurs produits différents dans le même emballage.

**[0096]** Il doit d'ailleurs être entendu que la description qui précède n'a été donnée qu'à titre d'exemple et qu'elle ne limite nullement le domaine de l'invention dont on ne sortirait pas en remplaçant les détails d'exécutions décrits par tout autre équivalent.

## Revendications

1. Emballage de présentation pour le conditionnement d'un produit de forme quelconque, **caractérisé en ce qu'il** comporte une enveloppe (2) et un dispositif de conformation (3) permettant d'une part de déterminer le volume interne de ladite enveloppe et d'autre part de fermer au moins l'une des extrémités de l'enveloppe (2), ledit dispositif de conformation (3) présentant un logement (E) pour la réception de l'objet à conditionner.
2. Emballage de présentation suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** l'enveloppe (2) est formée d'au moins deux feuilles (4, 5) qui sont assemblées l'une à l'autre sur au moins deux bords (7, 8) afin de délimiter au moins une entrée (6).
3. Emballage de présentation suivant la revendication 2, **caractérisé en ce que** l'une au moins des feuilles (4, 5) présente une double paroi délimitant un espace pour l'introduction d'une étiquette imprimée.

4. Emballage de présentation suivant la revendication 2, **caractérisé en ce que** les feuilles (4, 5) comportent à l'opposé de l'entrée (6) une découpe (9), de forme quelconque, permettant l'accrochage de l'emballage (1).

5. Emballage de présentation suivant la revendication 2, **caractérisé en ce que** l'enveloppe (2) est constituée de deux feuilles (4, 5) qui sont uniquement assemblées sur leurs bords de plus grandes longueurs (7, 8) afin de déterminer dans sa partie supérieure et inférieure une entrée (6).

6. Emballage de présentation suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le dispositif de conformation (3) est constitué d'un socle (10) présentant un fond (12) à partir duquel s'étend suivant une direction sensiblement perpendiculaire un bord (11).

7. Emballage de présentation suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le dispositif de conformation (3) est constitué d'un socle (10) qui peut présenter le logement (E) présentant la forme d'une empreinte dont le profil est semblable à celui du produit à conditionner.

8. Emballage de présentation suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le dispositif de conformation (3) est constitué d'une plaquette (13) présentant une découpe (15) en forme de U afin de délimiter une languette centrale (16) et d'un support (14) comportant un fond (22) à partir duquel s'étendent verticalement des bords (23) à profil conique, ledit profil de la plaquette (13) et du support (14) permettant de déterminer le logement (E) pour la réception de l'objet à conditionner.

9. Emballage de présentation suivant la revendication 6, **caractérisé en ce que** la plaquette (13) présente un profil sensiblement rectangulaire de dimensions externes inférieures à celles internes de l'enveloppe (2).

10. Emballage de présentation suivant la revendication 8, **caractérisé en ce que** la découpe (15) présente, sur ses bords verticaux, des épaulements (17) et des angles (18) à profils arrondis.

11. Emballage de présentation suivant la revendication 8, **caractérisé en ce que** la languette centrale (16) présente sur sa face une découpe correspondant au profil externe du produit à conditionner pour permettre son calage à l'intérieur de l'emballage (1).

12. Emballage de présentation suivant la revendication 8, **caractérisé en ce que** la plaquette (13) présente dans sa partie supérieure un évidement (19) qui est délimité latéralement par des bords (20) percés res-

- pectivement d'un trou (21) pour la fixation de ladite plaquette à l'intérieur de l'enveloppe (2).
13. Emballage de présentation suivant la revendication 8, **caractérisé en ce que** le support (14) comporte un fond (22) à partir duquel s'étendent verticalement des bords (23) à profil conique dont chaque partie libre et extrême présente une échancrure (24).
14. Emballage de présentation suivant la revendication 8, **caractérisé en ce que** le support (14) présente au niveau de la jonction entre les bords verticaux (23) et le fond (22) des découpes (25) de forme complémentaire à celle des angles (18) de la découpe (15) de la plaquette (13).
15. Emballage de présentation suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le dispositif de conformation (3) est constitué d'une plaquette (13) présentant une découpe centrale (15) de forme sensiblement rectangulaire délimitant un évidement central (26) et d'un support (14) comportant un fond (22) à partir duquel s'étendent verticalement des bords (23) à profil conique, ledit profil de la plaquette (13) et du support (14) permettant de déterminer un logement (E) pour la réception de l'objet à conditionner.
16. Emballage de présentation suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le dispositif de conformation (3) est constitué d'une plaquette (27) présentant une découpe centrale (29) de forme sensiblement rectangulaire afin de délimiter un évidement central (30) et d'un support (28) qui est formé d'un fond (34) et d'un plafond (35) reliés entre eux par des bords verticaux (36) ledit profil de la plaquette (27) et du support (28) permettant de déterminer un logement (E) pour la réception de l'objet à conditionner.
17. Emballage de présentation suivant la revendication 15, **caractérisé en ce que** la découpe (29) formant l'évidement central (30) présente, sur ses bords verticaux, des épaulements opposés (31) et des angles (32) à profils arrondis.
18. Emballage de présentation suivant la revendication 15, **caractérisé en ce que** la plaquette (27) comporte dans sa partie supérieure et au-dessus de l'évidement (30) une découpe (33), de forme quelconque, permettant l'accrochage de l'emballage (1).
19. Emballage de présentation suivant la revendication 15, **caractérisé en ce que** le support (28) présente, au niveau de la jonction entre les bords verticaux (36) et le fond (34) et entre les bords verticaux (36) et le plafond (35), des découpes (37) de forme complémentaire à celle des angles (32) de la découpe (29) de la plaquette (27).
20. Emballage de présentation suivant la revendication 15, **caractérisé en ce que** les bords verticaux (36) du support (28) sont percés respectivement d'un trou (38) qui coopère, lors du montage, avec l'épaulement (31) correspondant de la découpe (29) de la plaquette (27).
21. Emballage de présentation suivant la revendication 15, **caractérisé en ce que** la plaquette (27) présente un profil sensiblement rectangulaire de dimensions externes inférieures à celles de l'enveloppe (2).
22. Emballage de présentation suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le dispositif de conformation (3) est constitué d'une coque (40) comportant une face plane (41) présentant un profil sensiblement rectangulaire et le logement (E) de forme quelconque se raccordant à la face plane (41) pour la réception de l'objet à conditionner.
23. Emballage de présentation suivant la revendication 22, **caractérisé en ce que** le logement (E) comporte un fond horizontal (43) à partir duquel s'étendent verticalement des bords opposés (44, 45) à profil conique, et un voile vertical (46) fermant ledit logement.
24. Emballage de présentation suivant la revendication 22, **caractérisé en ce que** la coque (40) est réalisée dans une matière plastique moulée.
25. Emballage de présentation suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** l'enveloppe (2) présente, avant conformation, des bords (7, 8) qui sont inclinés l'un par rapport à l'autre et, après l'introduction de l'élément de conformation (3), des bords (7, 8) qui deviennent sensiblement parallèles l'un par rapport à l'autre.

#### 40 Claims

1. Display package for packaging a product of any shape, **characterized in that** it comprises an envelope (2) and a shaping device (3) for both determining the internal volume of said envelope and also closing at least one of the ends of the envelope (2), said shaping device (3) having a housing (E) for the object that is to be packaged.
2. Display package according to Claim 1, **characterized in that** the envelope (2) is formed by at least two sheets (4, 5) joined together along at least two edges (7, 8) in order to define at least one entrance (6).
3. Display package according to Claim 2, **characterized in that** at least one of the sheets (4, 5) is double-walled to define a space for the insertion of a printed

- label.
4. Display package according to Claim 2, **characterized in that** the sheets (4, 5) comprise, at the opposite end from the entrance (6), a cutout (9), of any shape, by which the package (1) can be suspended.
  5. Display package according to Claim 2, **characterized in that** the envelope (2) consists of two sheets (4, 5) joined along only their longest edges (7, 8) in order to define an entrance (6) at the top and at the bottom.
  6. Display package according to Claim 1, **characterized in that** the shaping device (3) consists of a base (10) having a platform (12) from which an edge (11) extends in an approximately perpendicular direction.
  7. Display package according to Claim 1, **characterized in that** the shaping device (3) consists of a base (10) which may contain the housing (E) whose shape is that of an indentation similar in profile to the product that is to be packaged.
  8. Display package according to Claim 1, **characterized in that** the shaping device (3) consists of: a panel (13) having a U-shaped cutout (15) to define a central tongue (16); and a support (14) comprising a platform (22) from which conically profiled edges (23) extend vertically; the profile of the panel (13) and support (14) making it possible to define the housing (E) for the object that is to be packaged.
  9. Display package according to Claim 6, **characterized in that** the panel (13) has a basically rectangular profile whose external dimensions are smaller than the internal dimensions of the envelope (2).
  10. Display package according to Claim 8, **characterized in that** the cutout (15) has, on its vertical edges, shoulders (17) and corners (18) with rounded profiles.
  11. Display package according to Claim 8, **characterized in that** a cutout in the face of the central tongue (16) corresponds to the external profile of the product to be packaged so that it can be held securely inside the package (1).
  12. Display package according to Claim 8, **characterized in that** at the top of the panel (13) is an opening (19) defined at the sides by edges (20) each pierced by a hole (21) for fixing the said panel inside the envelope (2).
  13. Display package according to Claim 8, **characterized in that** the support (14) comprises a platform (22) from which conically profiled edges (23) extend vertically with a notch (24) in each unattached end.
  14. Display package according to Claim 8, **characterized in that** at the junction between the vertical edges (23) and the platform (22) of the support (14) are cutouts (25) complementary in shape to the corners (18) of the cutout (15) of the panel (13).
  15. Display package according to Claim 1, **characterized in that** the shaping device (3) consists of: a panel (13) having a basically rectangular central cutout (15) defining a central opening (26); and a support (14) comprising a platform (22) from which conically profiled edges (23) extend vertically; the profile of the panel (13) and support (14) making it possible to define a housing (E) for the object that is to be packaged.
  16. Display package according to Claim 1, **characterized in that** the shaping device (3) consists of: a panel (27) having a basically rectangular central cutout (29) to define a central opening (30); and a support (28) which is formed of a platform (34) and a ceiling (35), these two being connected together by vertical edges (36); the profile of the panel (27) and support (28) making it possible to define a housing (E) for the object that is to be packaged.
  17. Display package according to Claim 15, **characterized in that** the cutout (29) forming the central opening (30) has, on its vertical edges, opposing shoulders (31) and corners (32) with rounded profiles.
  18. Display package according to Claim 15, **characterized in that** the panel (27) has at its top and above the opening (30) a cutout (33), of any shape, by which the package (1) can be suspended.
  19. Display package according to Claim 15, **characterized in that** at the junction between the vertical edges (36) and the platform (34) and between the vertical edges (36) and the ceiling (35) of the support (28) are cutouts (37) complementary in shape to the corners (32) of the cutout (29) of the panel (27).
  20. Display package according to Claim 15, **characterized in that** the vertical edges (36) of the support (28) are each pierced by a hole (38) which engages, when assembled, with the corresponding shoulder (31) of the cutout (29) of the panel (27).
  21. Display package according to Claim 15, **characterized in that** the panel (27) has a basically rectangular profile whose external dimensions are smaller than the dimensions of the envelope (2).
  22. Display package according to Claim 1, **characterized in that** the shaping device (3) consists of a shell

(40) comprising a planar face (41) with a basically rectangular profile and the housing (E) for the object to be packaged, which may be of any shape, is connected to the planar face (41).

23. Display package according to Claim 22, **characterized in that** the housing (E) comprises a horizontal platform (43) from which conically profiled opposite edges (44, 45) extend vertically, and from which a vertical wall (46) extends to close said housing.
24. Display package according to Claim 22, **characterized in that** the shell (40) is a plastic moulding.
25. Display package according to Claim 1, **characterized in that** the envelope (2) has, before being shaped, edges (7, 8) that are inclined with respect to each other and, after insertion of the shaping element (3), edges (7, 8) that become roughly parallel to each other.

#### Patentansprüche

1. Präsentationsverpackung zum Verpacken eines Produkts beliebiger Form, **dadurch gekennzeichnet, dass** sie eine Hülle (2) und eine Formgebungsvorrichtung (3) aufweist, dank derer einerseits das Innenvolumen der Hülle bestimmt und andererseits mindestens eines der Enden der Hülle (2) geschlossen werden kann, wobei die Formgebungsvorrichtung (3) eine Aufnahme (E) für den zu verpackenden Gegenstand aufweist.
2. Präsentationsverpackung nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Hülle (2) aus mindestens zwei Bogen (4, 5) gebildet ist, die an mindestens zwei Rändern (7, 8) aneinander befestigt sind, um mindestens einen Eingang (6) zu begrenzen.
3. Präsentationsverpackung nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** mindestens einer der Bogen (4, 5) eine doppelte Wand aufweist, die einen Raum zur Einführung eines bedruckten Etiketts begrenzt.
4. Präsentationsverpackung nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Bogen (4, 5) gegenüber dem Eingang (6) einen Ausschnitt (9) beliebiger Form aufweisen, der das Aufhängen der Verpackung (1) gestattet.
5. Präsentationsverpackung nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Hülle (2) aus zwei Bogen (4, 5) besteht, die einzig und allein an ihren Rändern (7, 8) mit den längsten Längen befestigt sind, um einen Eingang (6) an ihrem oberen und
- ihrem unteren Teil zu bestimmen.
6. Präsentationsverpackung nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Formgebungsvorrichtung (3) aus einem Sockel (10) besteht, der einen Boden (12) aufweist, von dem aus sich ein Rand (11) in einer im Wesentlichen senkrechten Richtung erstreckt.
7. Präsentationsverpackung nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Formgebungsvorrichtung (3) aus einem Sockel (10) besteht, der die Aufnahme (E) aufweisen kann, die die Form einer Vertiefung hat, deren Profil dem des zu verpackenden Produkts gleicht.
8. Präsentationsverpackung nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Formgebungsvorrichtung (3) aus einer Platte (13) besteht, die einen U-förmigen Ausschnitt (15) aufweist, um eine mittlere Zunge (16) und eine Stütze (14) zu begrenzen, die einen Boden (22) aufweist, von dem aus sich Ränder (23) mit konischem Profil vertikal erstrecken, wodurch dank des Profils der Platte (13) und der Stütze (14) die Aufnahme (E) für den zu verpackenden Gegenstand bestimmt werden kann.
9. Präsentationsverpackung nach Anspruch 6, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Platte (13) ein im Wesentlichen rechteckiges Profil aufweist, dessen äußere Abmessungen kleiner als die inneren der Hülle (2) sind.
10. Präsentationsverpackung nach Anspruch 8, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Ausschnitt (15) an seinen vertikalen Rändern Absätze (17) und Ecken (18) mit abgerundetem Profil aufweist.
11. Präsentationsverpackung nach Anspruch 8, **dadurch gekennzeichnet, dass** die mittlere Zunge (16) auf ihrer Vorderseite einen Ausschnitt aufweist, der dem äußeren Profil des zu verpackenden Produkts entspricht, damit dieses in das Innere der Verpackung (1) eingesetzt werden kann.
12. Präsentationsverpackung nach Anspruch 8, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Platte (13) an ihrem oberen Teil eine Ausnehmung (19) aufweist, die seitlich von Rändern (20) begrenzt wird, die jeweils ein Loch (21) aufweisen, um die Platte im Inneren der Hülle (2) zu befestigen.
13. Präsentationsverpackung nach Anspruch 8, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Stütze (14) einen Boden (22) aufweist, von dem aus sich Ränder (23) mit konischem Profil vertikal erstrecken, dessen freier und äußerer Teil jeweils einen Einschnitt (24) aufweist.

14. Präsentationsverpackung nach Anspruch 8, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Stütze (14) am Übergang zwischen den vertikalen Rändern (23) und dem Boden (22) Ausschnitte (25) aufweist, deren Form zu der der Ecken (18) des Ausschnitts (15) der Platte (13) komplementär ist. 5
15. Präsentationsverpackung nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Formgebungsvorrichtung (3) aus einer Platte (13), die einen mittleren Ausschnitt (15) mit im Wesentlichen rechteckiger Form aufweist, der eine mittlere Aussparung (26) begrenzt, und einer Stütze (14) besteht, die einen Boden (22) aufweist, von dem aus sich Ränder (23) mit konischem Profil vertikal erstrecken, wodurch dank des Profils der Platte (13) und der Stütze (14) eine Aufnahme (E) für den zu verpackenden Gegenstand bestimmt werden kann. 10 15
16. Präsentationsverpackung nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Formgebungsvorrichtung (3) aus einer Platte (27), die einen mittleren Ausschnitt (29) mit im Wesentlichen rechteckiger Form zur Begrenzung einer mittleren Aussparung (30) aufweist, und einer Stütze (28) besteht, die aus einem Boden (34) und einer Decke (35) gebildet wird, die durch vertikale Ränder (36) miteinander verbunden sind, wodurch dank des Profils der Platte (27) und der Stütze (28) eine Aufnahme (E) für den zu verpackenden Gegenstand bestimmt werden kann. 20 25 30
17. Präsentationsverpackung nach Anspruch 15, **dadurch gekennzeichnet, dass** der die mittlere Aussparung (30) bildende Ausschnitt (29) an seinen vertikalen Rändern gegenüberliegende Absätze (31) und Ecken (32) mit abgerundetem Profil aufweist. 35
18. Präsentationsverpackung nach Anspruch 15, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Platte (27) an ihrem oberen Teil und über der Aussparung (30) einen Ausschnitt (33) beliebiger Form umfasst, der das Aufhängen der Verpackung (1) gestattet. 40
19. Präsentationsverpackung nach Anspruch 15, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Stütze (28) am Übergang zwischen den vertikalen Rändern (36) und dem Boden (34) und zwischen den vertikalen Rändern (36) und der Decke (35) Ausschnitte (37) aufweist, deren Form zu der der Ecken (32) des Ausschnitts (29) der Platte (27) komplementär ist. 45 50
20. Präsentationsverpackung nach Anspruch 15, **dadurch gekennzeichnet, dass** die vertikalen Ränder (36) der Stütze (28) jeweils ein Loch (38) aufweisen, das bei der Montage mit dem entsprechenden Absatz (31) des Ausschnitts (29) der Platte (27) zusammenwirkt. 55
21. Präsentationsverpackung nach Anspruch 15, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Platte (27) ein im Wesentlichen rechteckiges Profil aufweist, dessen äußere Abmessungen kleiner als die der Hülle (2) sind.
22. Präsentationsverpackung nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Formgebungsvorrichtung (3) aus einer Schale (40) besteht, die eine ebene Fläche (41) mit einem im Wesentlichen rechteckigen Profil aufweist, wobei sich die Aufnahme (E) mit beliebiger Form an die ebene Fläche (41) zur Aufnahme des zu verpackenden Gegenstands anschließt.
23. Präsentationsverpackung nach Anspruch 22, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Aufnahme (E) einen horizontalen Boden (43) aufweist, von dem aus sich gegenüberliegende Ränder (44, 45) mit konischem Profil vertikal erstrecken, wobei eine vertikale Umhüllung (46) die Aufnahme verschließt.
24. Präsentationsverpackung nach Anspruch 22, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Schale (40) aus einem geformten Kunststoffmaterial hergestellt ist.
25. Präsentationsverpackung nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Hülle (2) vor der Formgebung Ränder (7, 8) aufweist, die zueinander geneigt sind, und nach der Einführung des Formgebungselements (3) Ränder (7, 8), die im Wesentlichen parallel zueinander werden.

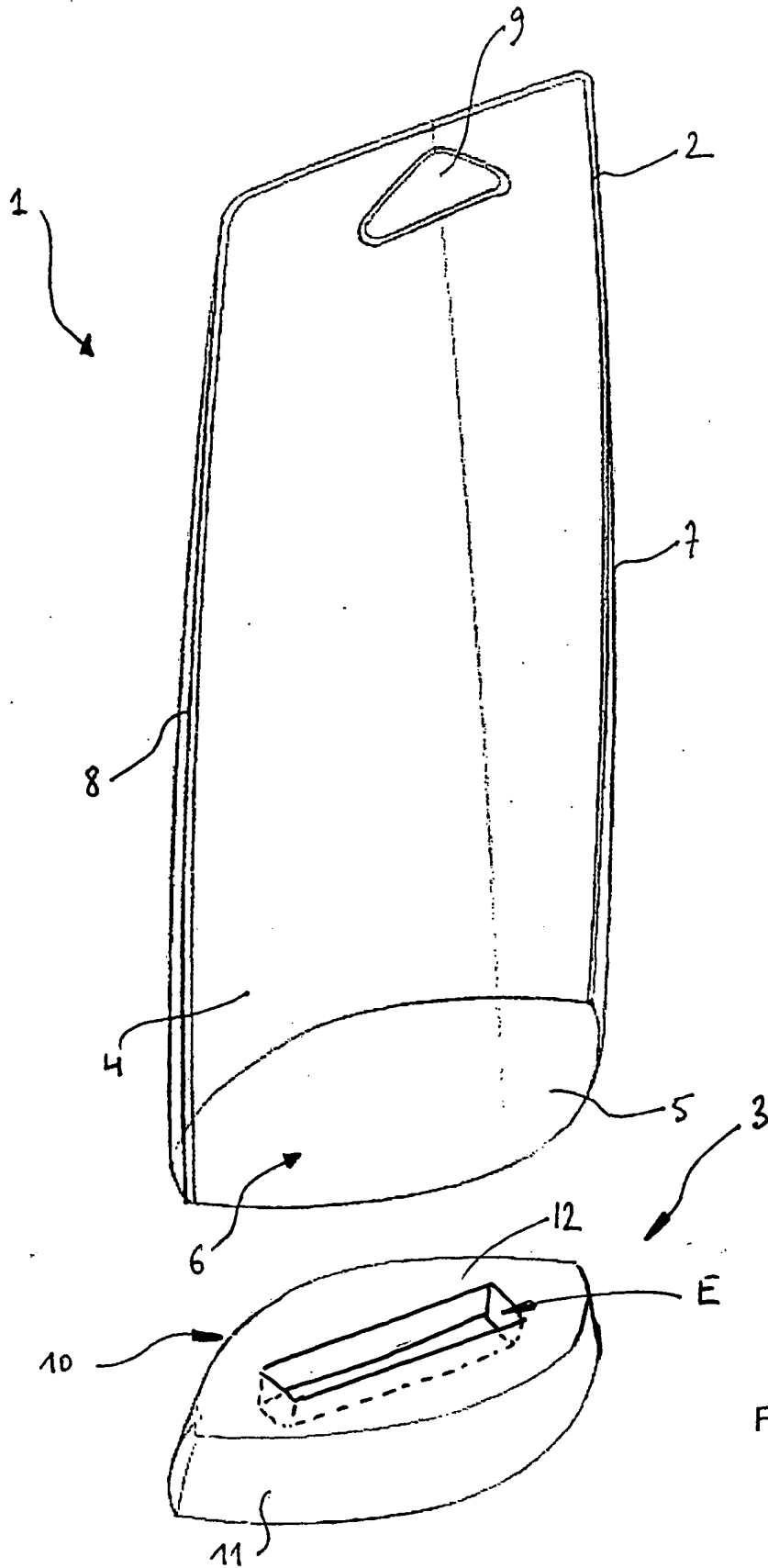


FIGURE 1

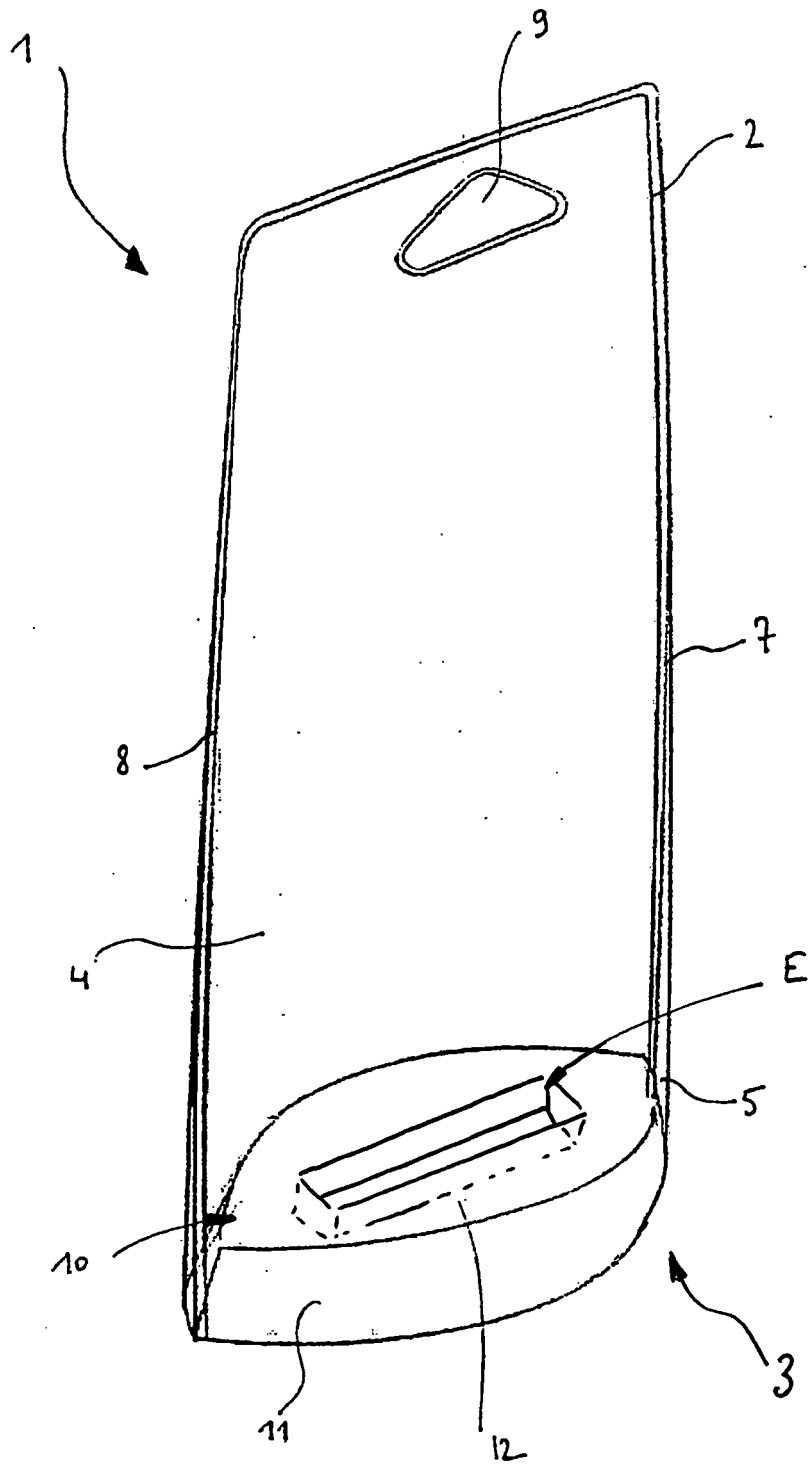


FIGURE 2

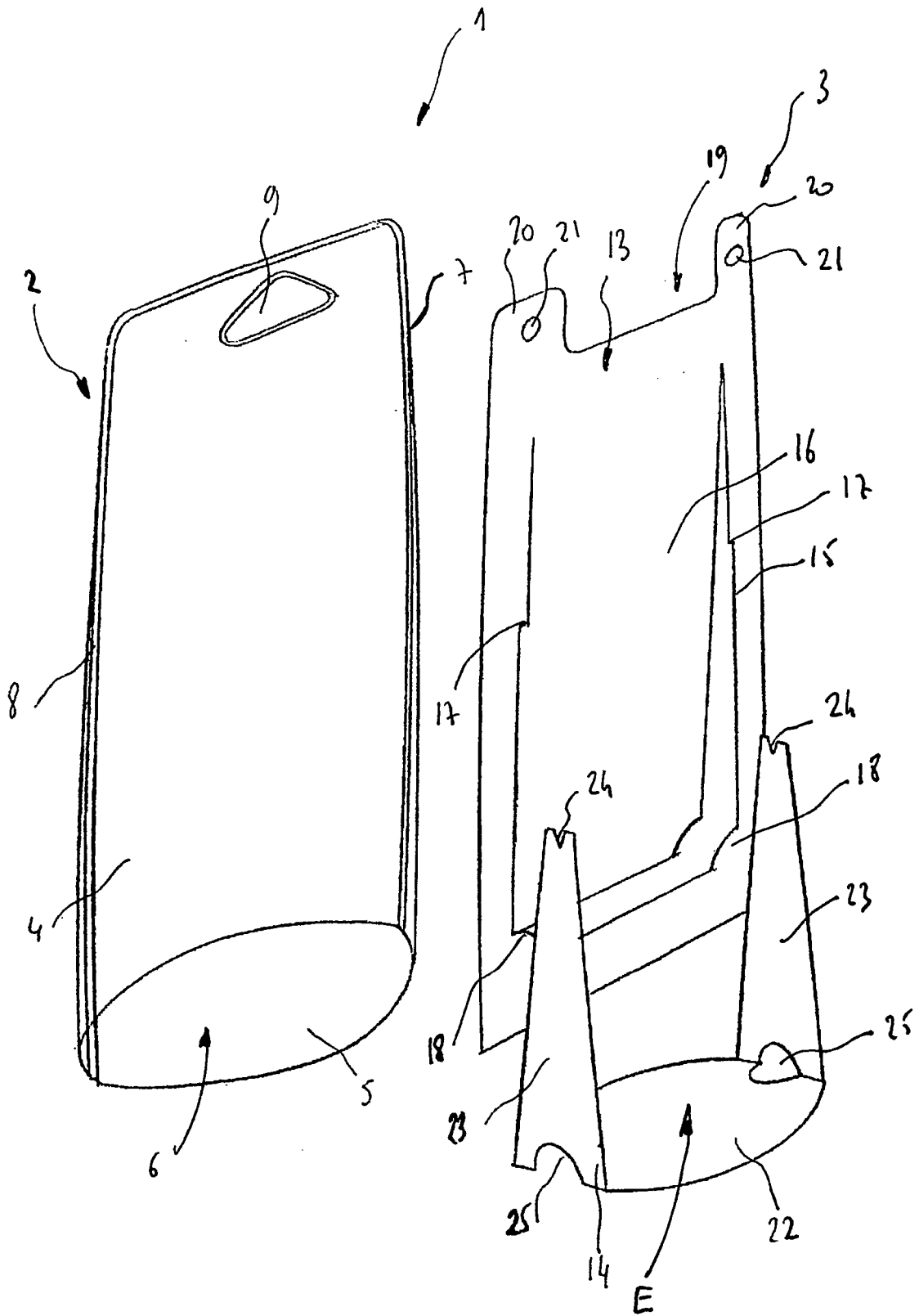


FIGURE 3

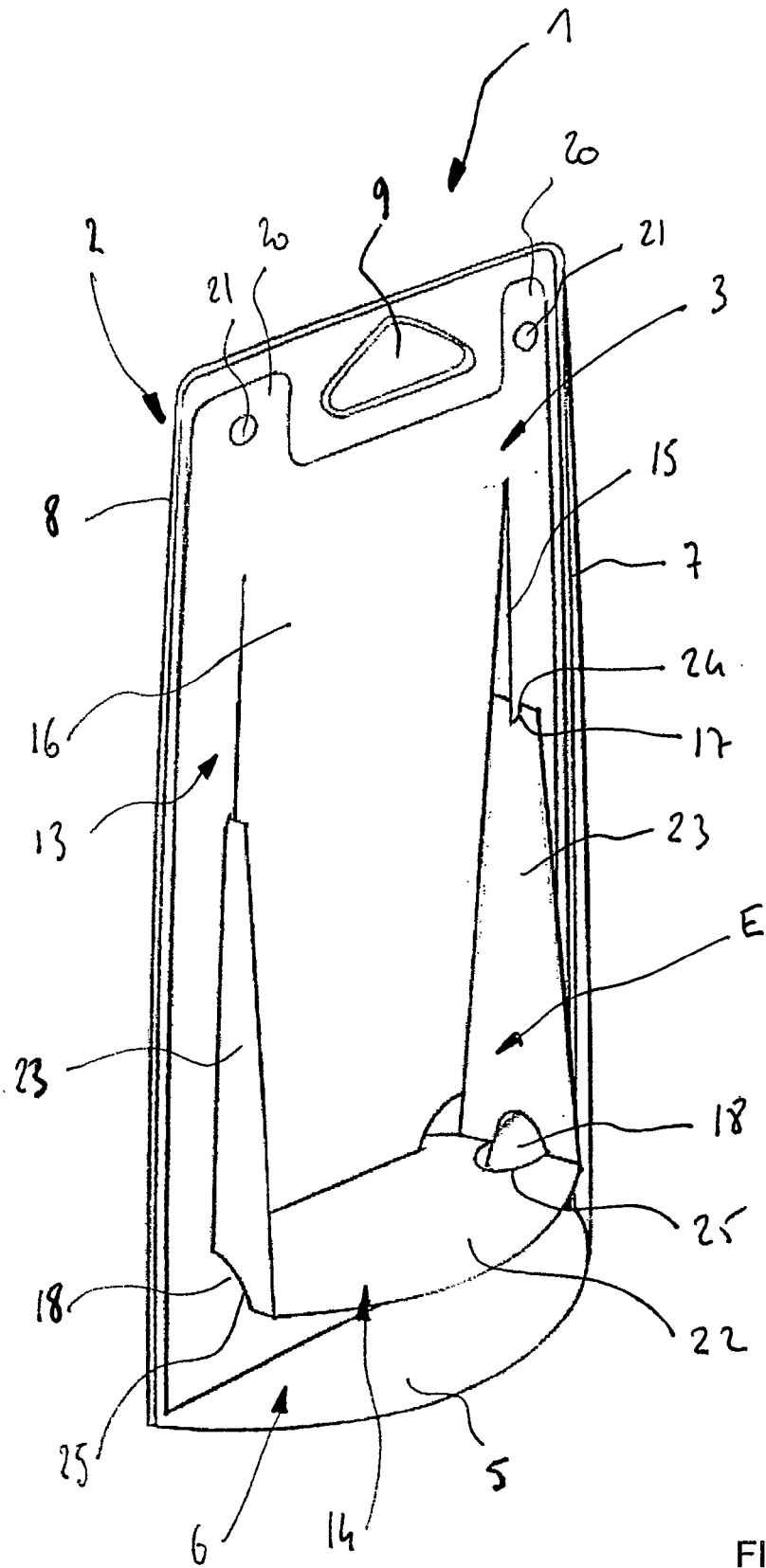


FIGURE 4

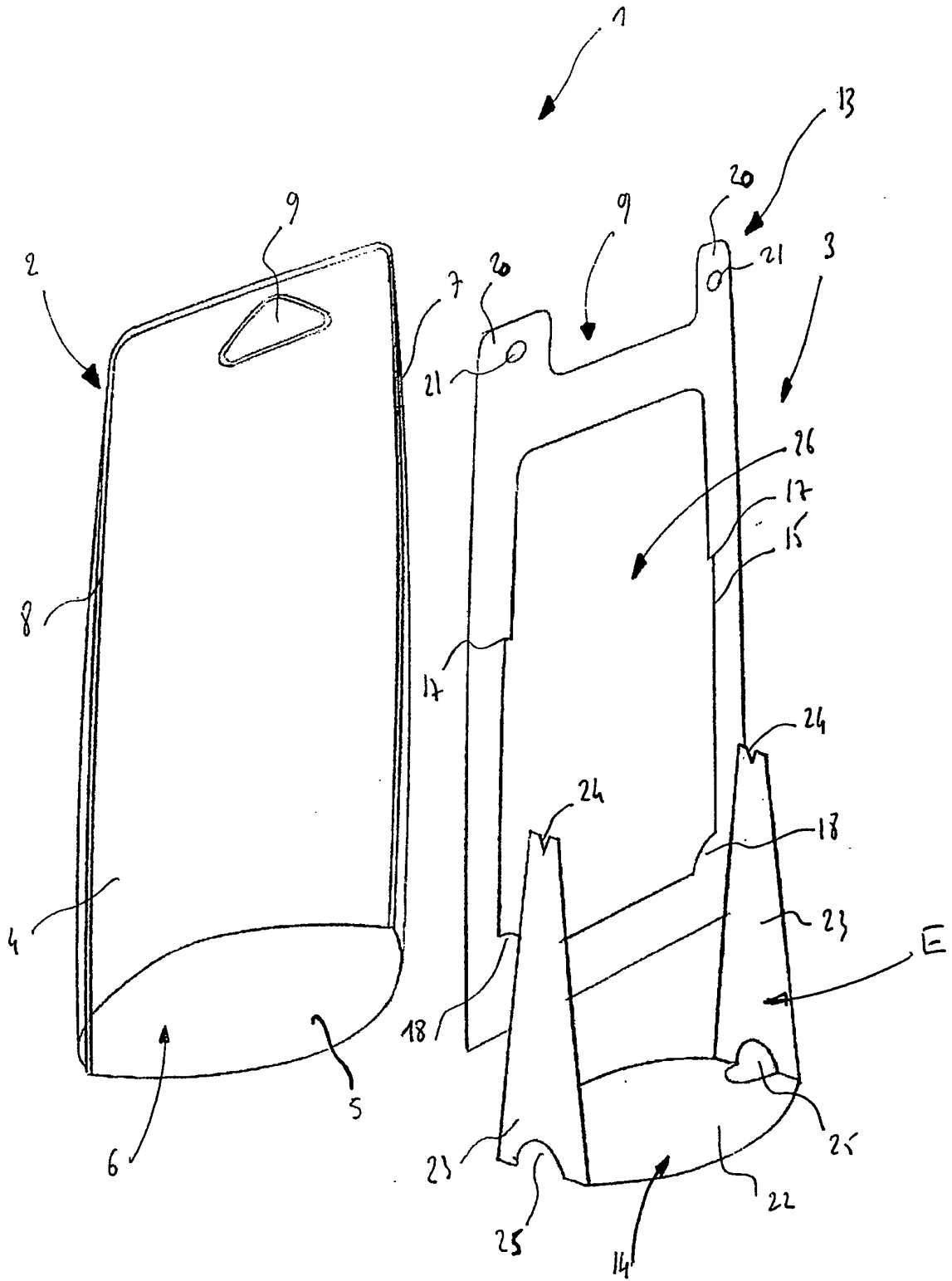


FIGURE 5

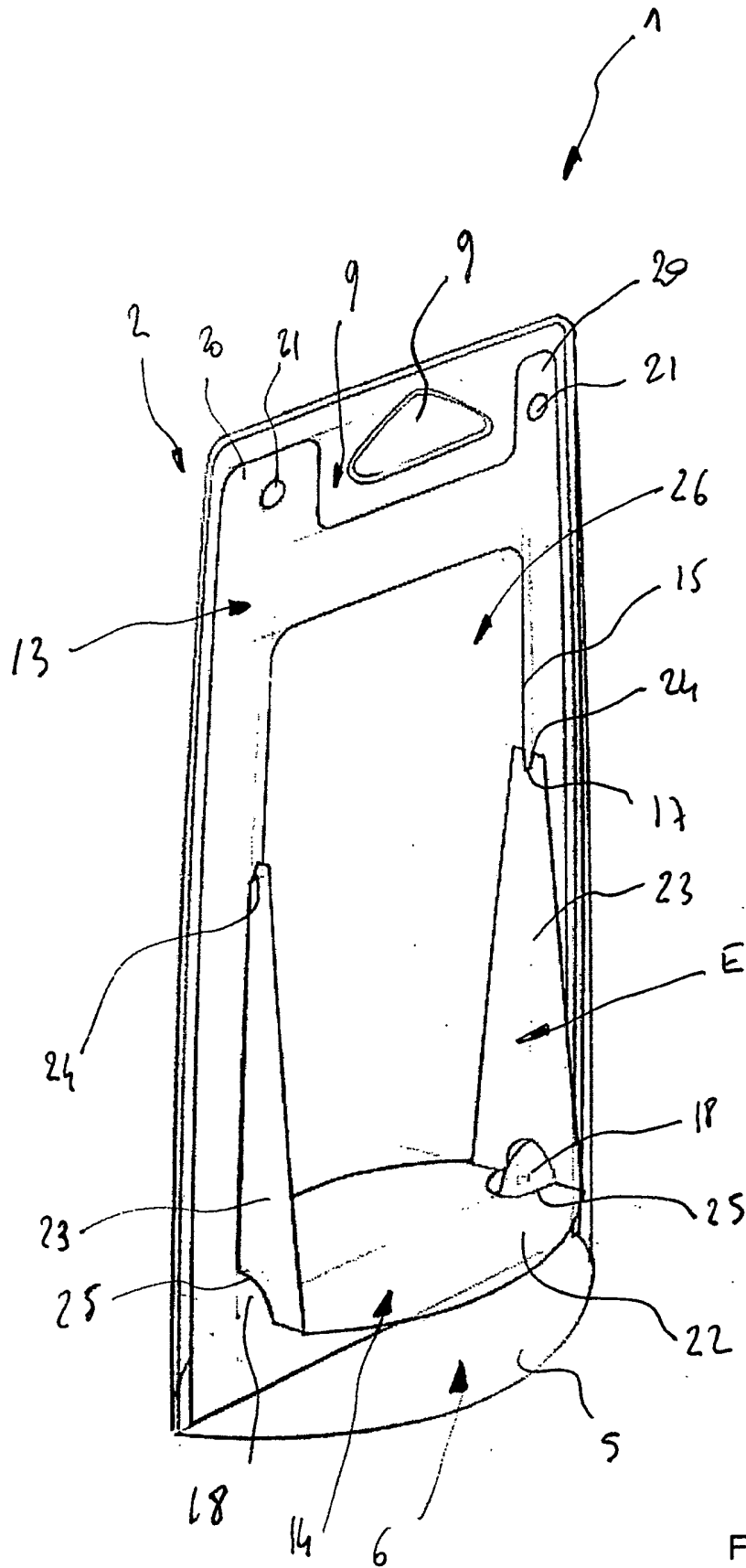


FIGURE 6

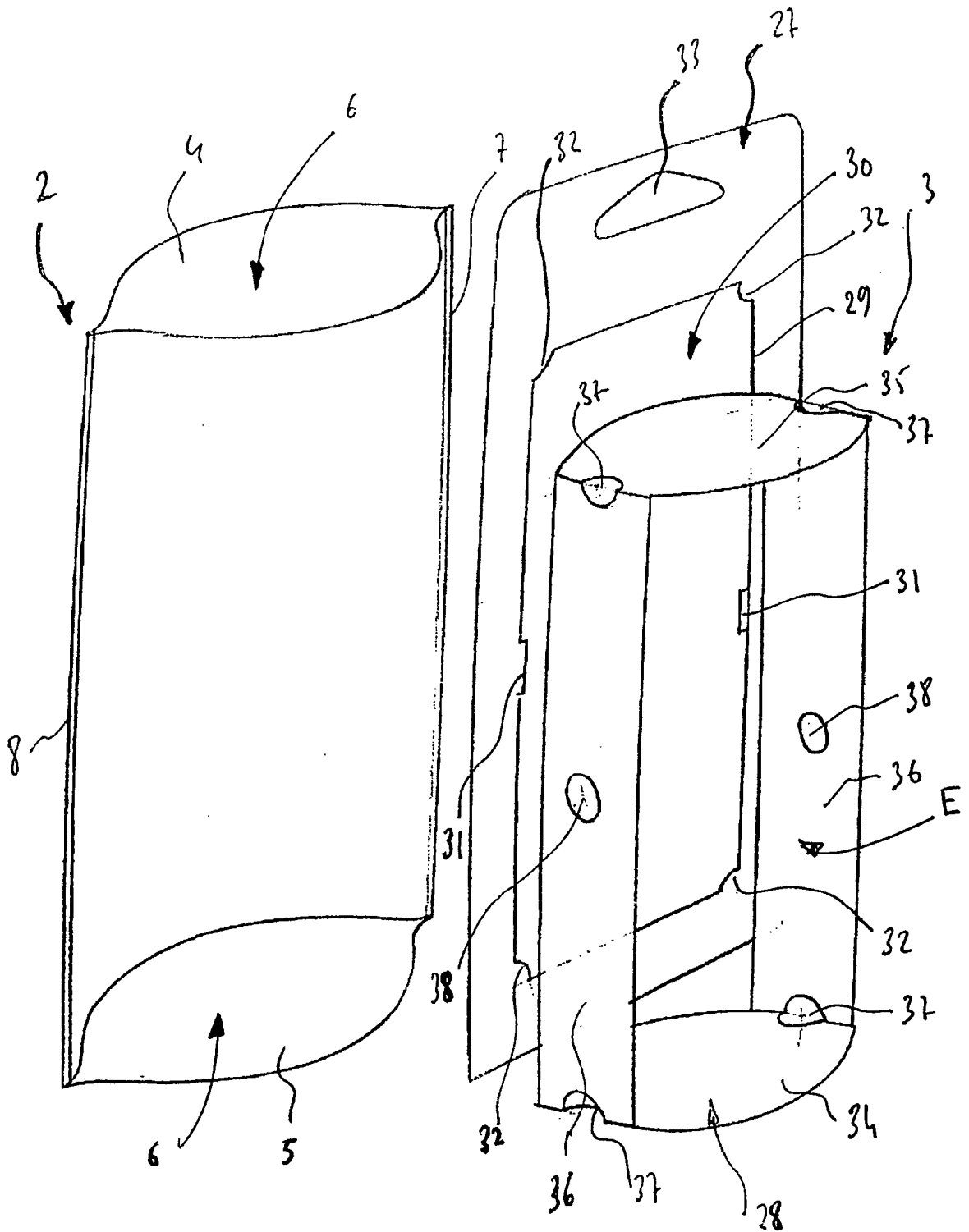


FIGURE 7



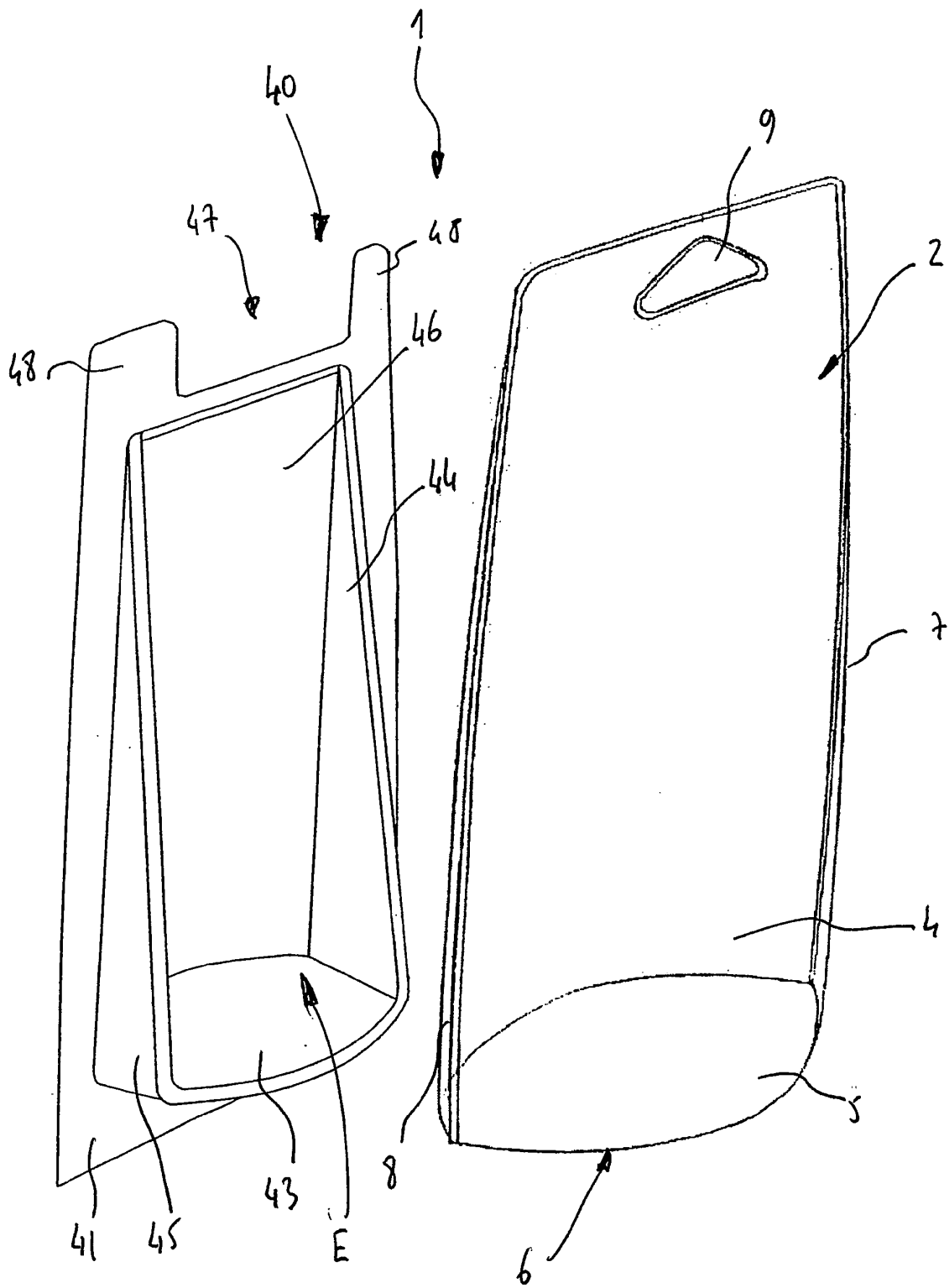


FIGURE 9

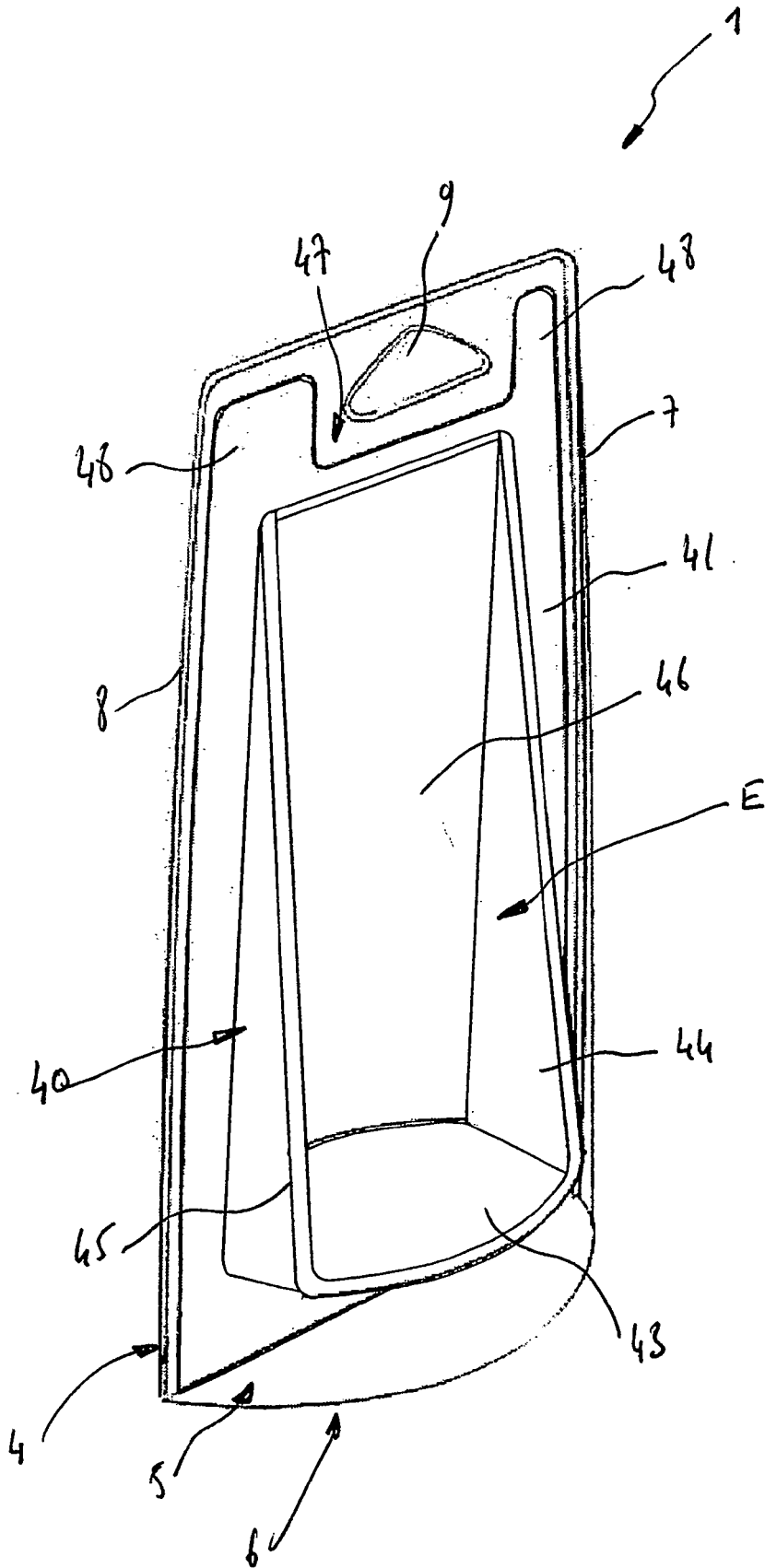


FIGURE 10

**RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION**

*Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.*

**Documents brevets cités dans la description**

- GB 714123 A [0004]
- US 3700018 A [0005]